



Appel à projets « *Patrimoine maritime et littoral : réhabilitation du bâti et médiations innovantes* » - Projets lauréats 2023

## Volet DEVELOPPER

### Rénovation du bâtiment du centre de classe de mer / action portée par le Centre nautique de l'Île-Tudy (29)



Cette ancienne conserverie des années 1850 donnant directement sur la cale de la République où étaient mises à sécher les sardines, garde la mémoire des jeunes iliennes qui, entre 12 et 16 ans, venaient y travailler. Depuis 1969 ce sont des scolaires en classes de mer et des stagiaires en période estivale qu'elle accueille. Entre mars-fin juin et septembre-fin octobre 2022, pas moins de 82 classes et 2038 enfants ont été hébergés et initiés à la pratique de la voile. C'est ici également que se déroule depuis 2012 le séminaire scientifique « *Immersion-Sciences* », une autre opération éducative organisée conjointement par la Région Bretagne, le Rectorat et le CNRS, pour inciter les lycéens bretons à embrasser des carrières scientifiques.

En 1968, l'école de voile (Union Nautique Populaire Quimper Ile-Tudy) rachète une partie des bâtiments d'usine et adapte elle-même, au fil des années, le bâtiment à son nouvel usage : une, puis deux salles de classes sont créées à l'étage, tandis que le rez-de-chaussée sert au stockage du matériel (gilets de sauvetages, combinaisons, filets casiers, voiles, etc.). Une autre partie est aménagée en vestiaire. La dernière partie ouvrant directement sur la place est occupée par un atelier, un magasin de pièces détachées et d'accastillage, et un vestiaire pour le personnel.

Le bâtiment a conservé ses caractéristiques d'origine, ses murs épais, ses fenêtres encadrées de pierre de taille, mais la salinité de l'air, l'humidité ambiante nécessitent d'intervenir régulièrement pour endiguer les dégradations naturelles et structurelles du bâti. Parallèlement, il faut veiller à l'isolation des lieux et aux aménagements intérieurs, comme la création de nouveaux vestiaires par exemple, qui viendront garantir de bonnes conditions d'accueil pour l'ensemble des jeunes en séjour.

## Rénovation de la maison-feu en vue de son ouverture au public / action portée par la Commune de Lanildut (29)



La maison-feu, également appelée phare du Crapaud a été construite à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sur le port de l'Aber-Ildut. Propriété du service des Phares et Balises, elle accueillait un système de sécurisation (le feu) pour guider l'accès au port, ainsi qu'un logement contigu pour le gardien du phare. En 2018, après avoir rénové et automatisé le système de signalisation de l'entrée du port, l'Etat n'avait plus l'usage de la partie habitation, il a donc décidé de la céder. La Commune a alors fait le choix d'acquérir ce lieu identifié comme un héritage maritime majeur, en cohérence avec ses deux labels « Port d'intérêt patrimonial » et Commune du Patrimoine Rural de Bretagne, tous deux obtenus en 2014. Il pourra effectivement participer à la sauvegarde et la mise en valeur de l'histoire de la façade maritime de la mer d'Iroise.

Après rénovation complète, ce lieu atypique idéalement situé le long du GR34 deviendra un espace polyvalent et modulable s'appuyant sur des supports de médiation attractifs dans un double objectif : diffuser de la connaissance autour du fonctionnement de l'ancien mécanisme des phares, de l'identité portuaire du lieu liée à la récolte des algues en mer d'Iroise ensuite débarquées au port de l'Aber-Ildut et y développer une programmation culturelle variée (cuisine et santé autour des algues par exemple). L'aménagement du toit-terrasse sera également l'occasion de sensibiliser les publics de passage, cyclistes et randonneurs notamment, en offrant une lecture des paysages maritimes (les phares, les îles de Molène et Ouessant, l'environnement...).

## Rénovation de la Redoute des Blancs-Sablons / action portée par la Commune du Conquet (29)





La Redoute des Blancs-Sablons est l'un des éléments clefs de l'ensemble de fortifications édifié en 1846 pour protéger la côte du pays de Brest et ce projet de réhabilitation d'un bâti à l'abandon depuis plusieurs années servira la mise en valeur d'un site naturel exceptionnel, formé par la ria du Conquet, les dunes des Blancs-Sablons et la presqu'île de Kermorvan, classé depuis 1977. Elle domine l'accès principal à la plage et c'est vers elle que convergent spontanément les promeneurs, sportifs et naturalistes, au mépris parfois du respect des espaces naturels dunaires traversés. Aussi la maîtrise d'une fréquentation en constante hausse fait partie intégrante de la réflexion autour du projet d'aménagement et d'accès au site patrimonial.

Confortée depuis 2022 par l'obtention du label « Petites Cités de Caractère » et par le succès de la réouverture au public du phare de Kermorvan tout proche, la Commune s'engage donc dans ce nouveau chantier particulièrement structurant, aux côtés du Conservatoire du littoral. Les architectes du patrimoine ont formalisé une proposition de réhabilitation très respectueuse des dispositions architecturales originelles et du plan des ingénieurs militaires du XIX<sup>ème</sup> siècle. La volumétrie du bâti offrira de multiples espaces d'accrochage ou d'installation, en intérieur ou en extérieur, à des fins d'expositions artistiques, historiques, culturelles ou encore scientifiques. Eté comme hiver, les salles du café-librairie s'ouvriront aux visiteurs du site et aux riverains, ainsi qu'aux associations de la commune, à la manière d'un tiers lieu accueillant et convivial. Point d'orgue à ce vaste programme, la terrasse accessible au public constituera un point de vue imprenable sur le site classé, comme sur la mer d'Iroise et ses îles.

### **Réhabilitation et extension du bâtiment des Douanes / action portée par la Commune de Port-Tudy (Ile de Groix -56)**



Implantées l'une et l'autre au Nord-Ouest et au Sud-Est de Port Tudy, l'ancienne maison-abri du canot de sauvetage « Ty canot » et la maison des Douanes appartiennent de longue date au paysage portuaire de l'île de Groix. Idéalement situé, à l'arrivée de la vedette-courrier de Groix, et au départ des nombreux sentiers de randonnées pédestres et cyclistes, cet ancien bâtiment des Douanes, aux allures de modeste longère encore identifiable par un simple cartouche dans la maçonnerie, deviendra un lieu incontournable de la découverte de la richesse du patrimoine naturel et de la sensibilisation aux enjeux de sa sauvegarde.

L'île de Groix est en effet une destination privilégiée des randonneurs, sur quelques jours ou à la journée, et la maison des Douanes est symboliquement le point de départ du sentier côtier qui en fait tout le tour, extension de l'emblématique GR 34 "Sentier des douaniers", qui longe les côtes de Bretagne : 24 kilomètres de sentiers côtiers et 35 kilomètres de sentiers intérieurs permettent de découvrir l'île, les villages et le petit patrimoine local.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de reconversion de la maison-abri « Ty canot », délaissée depuis 2006. Soucieuse de protéger ce qui fait « île » et d'accroître son attractivité, la commune de Groix s'était engagée dès 2016 dans sa transformation en office de tourisme. Aujourd'hui il est le premier outil du développement du tourisme durable sur l'île. A eux deux, ces éléments du patrimoine local requalifiés sont appelés à devenir des repères et lieux d'accueil et d'information incontournables et complémentaires, en valorisant auprès des visiteurs les patrimoines naturel, culturel et historique de l'île, les opportunités de loisirs de plein air et de découverte respectueuse des différents milieux, ainsi que l'offre d'initiatives associatives.